

Réunion du Conseil Municipal du 18 décembre 2023

Approbation à l'unanimité du compte rendu du 25 octobre 2023.

Institutions et Vie Politique – Délégation de fonctions – Compte-rendu par l'exécutif de l'usage de ses délégations

Monsieur le Maire rend compte aux conseillers municipaux de l'usage de ses délégations.

Forêt communale – Destination des coupes 2024

Monsieur le Maire présente au conseil municipal l'état d'assiette proposé par l'Office National des Forêts pour l'exercice 2024 : exploitation des parcelles 13, 14 (Les Fourches) ainsi que la parcelle 8 (Trial) pour sécurisation des propriétaires riverains.

Le conseil municipal décide le martelage de ces parcelles.

Exercice du droit de préférence de la commune - Acquisition de la parcelle boisée cadastrée A899

Considérant le courrier de Maître MATHIEU en date du 02 novembre 2023 informant la commune de Vaxoncourt de la vente d'une parcelle boisée cadastrée section A n°899.

Le conseil municipal décide de ne pas acquérir cette parcelle.

Travaux sur les bâtiments communaux et sur le petit patrimoine communal – décision de mandater les dépenses en investissement

Le conseil municipal décide de mandater en section d'investissement les travaux suivants :

- Logement communal – 198 Grand'rue : remplacement de la porte de service du garage.
- Logement communal – 276 Grand'rue : aménagement de la salle de bain.
- Petit patrimoine communal : rénovation du monument aux morts et des calvaires.

RPIC du Durbion – Recrutement d'un agent contractuel

Le contrat d'un agent technique arrive à échéance le 10 janvier prochain. Le conseil municipal décide de proposer un Contrat à Durée déterminée de 21 h par semaine jusqu'au 31 août 2024.

Communauté d'Agglomération d'Epinal : Gestion Intégrée des Eaux Pluviales – Demande de subvention

Le conseil municipal décide de déposer une demande d'aide auprès de la Communauté d'Agglomération d'Epinal dans le cadre du programme d'aide communautaire aux aménagements incluant de la Gestion Intégrée des Eaux Pluviales (GIEP).

La commune souhaite pleinement s'intégrer dans une démarche responsable en matière de gestion alternative des eaux pluviales. A ce jour, deux opérations répondent à ces objectifs :

- Réalisation d'un puits perdu dédié à la récupération des eaux de toitures et de la cour d'école.
- Création d'un parking perméable agrémenté d'espaces verts « place de la mairie ».

Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale pour le département des Vosges – Avis sur la demande d'adhésion de Collectivités

Le conseil municipal se prononce POUR l'adhésion présentée par le Syndicat Intercommunal scolaire « les Affluents de la Mortagne » (Rambervillers) et du Syndicat Intercommunal d'acquisition et de gestion de matériel d'entretien des deux vallées (Savigny).

Région « Grand Est » - Avis sur la composition de la « conférence régionale de gouvernance de la politique de réduction de l'artificialisation des sols »

Le conseil municipal approuve la composition de la Conférence régionale de gouvernance de la politique de réduction de l'artificialisation des sols telle que proposée par la Région Grand Est, et demande de prévoir la possibilité de suppléances, en cas d'indisponibilité du représentant ciblé dans la composition par collègues.